



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3999

Attribution d'une subvention de 1 000 euros à l'association "Eveil de Lyon section foot US" pour la participation aux frais de déplacements liés aux rencontres nationales de ses équipes en avril et mai 2018

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 2 JUILLET 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 JUILLET 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 25 JUIN 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 JUILLET 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme ROLLAND-VANNINI), Mme SANGOUARD (pouvoir à Mme BALAS), M. HAVARD (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/3999 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 1 000 EUROS A L'ASSOCIATION "EVEIL DE LYON SECTION FOOT US" POUR LA PARTICIPATION AUX FRAIS DE DEPLACEMENTS LIES AUX RENCONTRES NATIONALES DE SES EQUIPES EN AVRIL ET MAI 2018 (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 juin 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association « Eveil de Lyon », créée en 1911, dont le siège social se situe 150 rue Vauban à Lyon 6^e, est un club omnisports. Parmi ses différentes sections sportives figure le football américain, qui porte le nom « sportif » de « Gones de Lyon ».

Cette section regroupe trois activités : le football américain, le cheerleading et le flag football.

Elle compte 312 licenciés pour la saison 2017-2018, dont 43 femmes et 87 âgé(e)s de moins de 18 ans.

La saison sportive 2017-2018 est une grande réussite pour cette section sportive.

L'équipe seniors de football américain a remporté un quart de finale national à Cannes le 5 mai et jouera donc une demi-finale à Bordeaux le 2 juin 2018.

Par ailleurs, l'équipe juniors est également qualifiée pour les demi-finales du championnat de France National après son déplacement victorieux à Troyes le 21 avril ; elle doit aller disputer cette demi-finale à Thonon-les-Bains le 5 mai 2018.

Enfin, l'équipe de cheerleading (sport mixte d'équipe alliant qualités gymniques et rigueur chorégraphique et technique afin de réaliser divers portés et pyramides complexes) est qualifiée pour la finale du championnat de France qui se déroulera le 20 mai 2018 à Châteauroux.

C'est donc une excellente saison sportive, nécessitant également de gros efforts financiers. En effet, les différents déplacements ont engendré d'importants frais supplémentaires, chiffrés à hauteur de 8 800 euros.

Les « Gones de Lyon », section football américain de l'association « Eveil de Lyon » a donc formulé une demande d'aide financière municipale afin de soulager ces dépenses supplémentaires imprévues.

L'association «Eveil de Lyon » (section football) a perçu une subvention de fonctionnement de 19 000 € au titre de la saison sportive 2017-2018, par délibération n° 2018/3630 du 29 janvier 2018.

Compte-tenu de la contribution du club à l'excellence sportive lyonnaise, je vous propose qu'une subvention de 1 000 € soit allouée à l'association «Eveil de Lyon section foot US» afin de financer en partie les frais de déplacement de ses équipes engagées dans les championnats nationaux.

Vu la délibération n° 2018/3630 du 29 janvier 2018 ;

Vu l'avis du Conseil du 6^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

1- Une subvention de 1 000 € est allouée à l'association «Eveil de Lyon section foot US» (« Gones de Lyon ») pour la participation aux frais de déplacements liés aux rencontres nationales de ses équipes en avril et mai 2018.

2- Les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits inscrits au budget 2018, ligne de crédit 42013, article 6574, fonction 40, programme SPANIMAT, opération SPMANI.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT